

ASTRIDA



2452

Demandeur

Nyirafuku

Cyarwa

Mvejuru

Défendeur

Ntama

Hisagara

Buh.-Ndara

Objet de la contetsation.

Il a refusé de doter mon petit fils alors qu'il est possesseur de bétail appartenant à la famille.

a) Comparait Nyirafuku qui déclare : Je dépose plainte à charge de Ntama qui a refusé de payer la dot pour son petit fils alors qu'il est resté possesseur de bétail appartenant à son fils Nsanzurwimo, père de cet enfant. Que le Tribunal lui demande la raison de ses agissements. Je confirme mes paroles par serment sur le nom du Roi.

b) Comparait le nommé Ntama qui donne pleins pouvoirs à son fils Ndolimana pour plaider sa cause. Le nommé Ndolimana se présente et déclare. Il est exact que la nommée Nyirafuku est la belle fille de Ntama et femme de feu Nsanzurwimo, mais ce dernier avait déjà reçu son "umunani" (part d'héritage), soit des vaches et des champs. A son décès Nyirafuku retourna chez ses parents avec l'enfant qu'il apporta plus tard à Ntama en lui demandant de lui verser la dot. Ce dernier refusa (Ntama) en déclarant qu'il n'avait gardé aucune vache appartenant à Nsanzurwimo, et qu'il appartenait à la mère de doter son fils.

d) QUESTIONS:

Q. à Ndolimana. Lorsque Nyirafuku s'est présentée pour demander "l'indingoranyo" afin de pouvoir doter son fils, avez-vous réclamé à Bugiruwenda une vache parmi celles ayant appartenues à feu Nsanzurwimo ? En cas de refus avez-vous déposé plainte à sa charge ?

R. Elle ne m'a demandé aucune vache pour doter, mais elle m'a demandé une vache à porter chez ses parents.

Q. à Nyirafuku . Etes-vous d'accord avec les déclarations de Ndolimana ?

R. C'est faux. Il m'a dit de demander une vache à Bugiruwenda mais cette vache ne provient pas de la part d'héritage de son petit frère. Il s'est approprié tout l'héritage de mes enfants. Il a reçu 2 vaches en paiement qu'il a cachées, la troisième fut payée au nommé Bitama avec son taurillon. Rien ne me fut remis en remboursement. Il a passé en contrat d'ubugwate une vache m'appartenant avec mes enfants, mais rien ne nous a été retourné.

Q. à Ndolimana. C'est exact ?

R. C'est exact, mais en ce qui concerne la génisse, que nous avons donnée à Sarambu, elle est partie comme "indabukirano (cadeau au shebuja). Elle fut donnée du reste pour toutes nos vaches.

Comparait le nommé Bugiruwenda, qui déclare attaquer le nommé Ndolimana pour ce taurillon, parce qu'il a touché toutes les dots pour ses tantes, soit 3 vaches et je ne puis accepter " d'indingoranyo " pour des vaches que je n'ai pas reçues en dot. Aucun des plaignant n'a plus rien à ajouter .

DECISION :

Attendu que la nommée Nyirafuku se plaint de son beau-père Ntama pour n'avoir pas payé de dot pour son petit fils, alors qu'il a gardé l'héritage de son fils,

Attendu que Ntama se désiste de l'affaire et donne procuration à son fils Ndolimana,

Attendu que Ndolimana affirme que Ntama ne possède aucune tête de bétail appartenant à Nsanzurwimo, mais qu'elles se trouvent plutôt chez Bugiruwenda, fils de Nsanzurwimo, que bien plus Nsanzurwimo a bien et bel reçu sa part d'héritage, Attendu que des affirmations de Ndolimana il résulte que Nyirafuku n'a pas demandé une vache pour doter son fils mais pour conduire chez ses parents, affirmation que Nyirafuku nie catégoriquement,

Attendu que Bugiruwenda nie ne posséder aucune tête de bétail faisant partie de la part d'héritage de son père ,

Pour ces motifs :

Le Tribunal estime l'action intentée par Nyirafuku contre Ntama juste., et déboute Bugiruwenda qui devra rembourser aux enfants de Ndolimana leur part d'héritage. Aucune sanction ne lui est imposée, il remboursera les frais de procédure.